

Pas de loi cantonale sur le logement

Grand Conseil » Le canton de Fribourg ne se dotera pas d'une loi sur le logement. Le Grand Conseil a écarté hier, par 65 voix contre 36, une motion de Pierre Mauron (ps, Riaz) et de l'ancienne députée Andrea Burgener Woeffray (ps, Fribourg) qui demandait au Conseil d'Etat de créer les bases d'une «véritable politique du logement». Objectif: donner aux collectivités publiques les moyens de jouer un rôle afin d'enrayer la hausse des loyers et la pénurie de logements.

La majorité bourgeoise du parlement, à l'instar du Conseil d'Etat, n'estime pas nécessaire d'intervenir. D'une part, des

outils existent déjà, notamment une loi fédérale qui encourage la construction d'habitations à loyer ou à prix modérés par des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. D'autre part, le marché immobilier fribourgeois se détend: le taux de logements vacants augmente et les prix des loyers commencent à baisser.

Enfin, les personnes financièrement limitées peinant à se loger peuvent recourir à l'aide sociale ou aux prestations complémentaires. Le Conseil d'Etat entend cependant créer un observatoire du logement, qui permettra de «détecter les mesures à prendre à l'avenir». » **PP**